

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE****Séance du 11 AVRIL 2024****Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17**

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes Eau, Assainissement, Bâtiment de stockage et Lotissement du Petit Bois de l'exercice 2023.

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent pour le budget principal et les budgets annexes de l'Eau, de l'Assainissement, du Bâtiment de stockage et du Lotissement du Petit Bois, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le receveur a satisfait à ses obligations,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

A./2.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les comptes de gestion du Trésorier municipal du budget principal et des budgets annexes de l'Eau, de l'Assainissement, du Bâtiment de stockage et du Lotissement du Petit Bois pour l'exercice 2023. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

LE MAIRE
RIVIERE Romuald

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2023 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR



Envoyé en préfecture le 25/04/2024
Reçu en préfecture le 25/04/2024
Publié le
ID : 015-200054104-20240411-2_11042024-BF

Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FALCON, Première Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023
Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Séance du 11 avril 2024 à 20h30

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 16
(dont votes par procuration)
VOTES : Pour : 16 Abst : 0 Contre : 0
Date de convocation : 25/03/2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		103 483,77 €	293 207,68 €	293 207,68 €	293 207,68 €	103 483,77 €
Opérations de l'exercice	1 355 640,00 €	1 685 477,64 €	584 176,80 €	756 642,18 €	1 939 816,80 €	2 442 119,82 €
TOTAUX	1 355 640,00 €	1 788 961,41 €	877 384,48 €	756 642,18 €	2 233 024,48 €	2 545 603,59 €
Résultats de clôture		433 321,41 €	120 742,30 €		531 198,00 €	312 579,11 €
Restes à réaliser			531 198,00 €	412 248,58 €	531 198,00 €	412 248,58 €
TOTAUX CUMULES	1 355 640,00 €	1 788 961,41 €	1 408 582,48 €	1 168 890,76 €	2 764 222,48 €	2 957 852,17 €
RESULTATS DEFINITIFS		433 321,41 €	239 691,72 €			193 629,69 €

2° Constate que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Hors la présence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget commune.

Etaient présents : RIVIERE Romuald(Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADÉ Gérard, DELMAS Sébastien, TROULLER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien

Absent excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULLER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLETT Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Date de publication : le 25/04/24

Date d'expédition en sous préfecture :

Pour expédition conforme,
Le Maire,
Romuald RIVIERE



ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Charmensac de Loubaresse	Section de Bournoncles et La Brugère	Section du Bourg de Loubaresse	Section Les Baraques et Clavières d'Outre
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	346,00 €	257,00 €	122,00 €	247,00 €
011	Charges à caractère général	65,00 €	257,00 €	23,00 €	247,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté	281,00 €		99,00 €	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	109,92 €	47 606,79 €	291,97 €	6 533,33 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante	109,92 €		291,97 €	724,33 €
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté		47 606,79 €		5 809,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0,00 €	
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			2,00 €	
001	Excédent d'investissement reporté			2,00 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108	COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE	CA 2023
-------	--------------------------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Pidières	Section du Terran	Section Pouze, Le Terran et Clavières d'Outre	Section de La Bessaire Fombade
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20,00 €	823,00 €	194,14 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	20,00 €	124,00 €	43,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté		699,00 €	151,14 €	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 238,84 €	0,00 €	58,47 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante			58,47 €	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté	2 238,84 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Pouze	Section de Lair	Section de Clavières d'Outre et Terran	Section de La Bessaie
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	186,25 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante			95,25 €	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté			91,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Valadour	Section de Clavières d'Outre	Section des Angles	Section d'Auriac et La Borde
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	32,00 €	0,00 €	294,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	32,00 €	0,00 €	294,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté		0,00 €		0,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	7 136,28 €	0,00 €	7 246,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations		0,00 €		
75	Autres produits de gestion courante		0,00 €		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté		7 136,28 €		7 246,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108	COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE	CA 2023
-------	--------------------------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Champiols	Section du Chassan et du Bourg de Faveroles	Section Chassan, Bourg de Faveroles et Les Ollières	Section de Fontblave
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21,00 €	0,00 €	0,00 €	305,00 €
011	Charges à caractère général	21,00 €	0,00 €	0,00 €	44,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				261,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	311,25 €	130,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté	311,25 €	130,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Fondières, Maladet, Juny et Lespinas	Section de Pouzols	Section de Juny et Maladet	Section de La Glève
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	170,00 €	123,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	24,00 €	16,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté			146,00 €	107,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations			0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de La Lébrine	Section de La Lébrine et La Loubeyre	Section de Lespinas	Section de La Loubeyre
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12,00 €	0,00 €	12,00 €	37,00 €
011	Charges à caractère général	12,00 €	0,00 €	12,00 €	13,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				24,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté	2 420,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108	COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE	CA 2023
-------	--------------------------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de La Loubeyre et Pissarelle	Section du Vialard	Section de Maladet, Lespinas et La Foulière	Section de Montchanson
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	49,00 €	50,00 €	134,00 €	461,00 €
011	Charges à caractère général	13,00 €	50,00 €	18,00 €	72,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté	36,00 €		116,00 €	389,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	907,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations	0,00 €		0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté		907,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section du Tourral	Section du Chauvel	Section de La Brugère	Section de La Prade
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	39,00 €	165,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	39,00 €	26,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				139,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	2 412,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté			2 412,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Mallet	Section Estrémiac & Baraque du Roc	Section du Chizolet	Section de Falcimagne
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	440,84 €	39,00 €	12,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	23,00 €	39,00 €	12,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté		417,84 €		0,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	1 465,00 €	85,33 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations		0,00 €		0,00 €
75	Autres produits de gestion courante				54,96 €
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté			1 465,00 €	30,37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Lascou	Section du Monteillon	Section de Pratzgibert	Section de Recoux
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
011	Charges à caractère général	12,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	737,01 €	0,00 €	0,00 €	272,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté	737,01 €			272,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Romagnac	Section du Saladou	Section de La Chassagne	Section de La Fage
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	472,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	26,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté	446,00 €			
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	172,50 €	0,00 €	690,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations	0,00 €			
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté		172,50 €		690,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section du Bourg de Saint Just	Section de La Bessière	Section de Rageac	Section de Sanières
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	21,00 €	222,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €	14,00 €	41,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté		7,00 €	181,00 €	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108	COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE	CA 2023
-------	--------------------------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de La Roche	Section du Bourg de Saint-Marc	Section des Mazes	Section de Clavières Pouze
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	113,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	21,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté	92,00 €			
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante				0,00 €
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

CA 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Section de Lascoux la Baraque			
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
002	Déficit de fonctionnement reporté				
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		31,55 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine				
71	Vente de terrains				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions, participations				
75	Autres produits de gestion courante	31,55 €	0,00 €	0,00 €	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002	Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Déficit antérieur reporté				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
16	Remboursement d'emprunts et dettes				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'investissement reporté				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021	Virement de la section de fonctionnement				

NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU CA 2023

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Au 01 janvier 2022, les quatre communes déléguées ont été supprimées et leurs mairies annexes sont devenues des annexes de la mairie, celle-ci étant située au bourg de Loubaresse.

Au 1^{er} janvier 2023, la population totale de Val d'Arcomie est de 1016 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 289 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles.

La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles indépendantes sur 2 sites et regroupant près d'une soixantaine d'élèves, 2 agences postales communales (à St-Just et Faverolles), 2 campings, 2 aires de service pour camping-cars, environ 20 locations meublées, 1 piscine découverte, 1 terrain de tennis, 2 terrains de football, 3 terrains multisports, une laverie, une bibliothèque. Elle gère une trentaine d'appartements locatifs, ainsi que des locations de garage. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques avec une base de loisirs de pleine nature au Cheylet, une base nautique au pied du Viaduc de Garabit ainsi qu'un centre équestre à Estrémiac.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval ainsi qu'au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Elle est membre des communes forestières de France. Elle est également labellisée station verte.

Outre le budget principal, la commune gère 4 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2023 :

Les dépenses d'équipement tous budgets confondus s'élèvent à 539 368.86€. Les réalisations du budget 2023 sont :

La fin des travaux d'aménagement de l'annexe à la mairie de St Just et de la bibliothèque, la fin des travaux de réfection de l'étanchéité et de la stabilité du bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Just ainsi que le changement de la porte d'entrée, la rénovation complète du bloc sanitaire du camping de Saint-Just, la réalisation de l'étude pour définir le programme de travaux pour la salle multi activités de St Just (rdc de l'annexe de la mairie).

La fin des travaux d'aménagement de l'espace accueil des jeunes ados, la réalisation de la deuxième tranche de travaux pour la mise en conformité de l'école de Loubaresse, l'extension de la salle des fêtes de Loubaresse, la réalisation d'une étude pour la réhabilitation de la mairie de Val d'Arcomie, les travaux d'aménagement au parking du DROP pour l'accueil de la borne de recharge pour les véhicules électriques.

La fin de la première et deuxième tranche de renouvellement des menuiseries dans nos bâtiments communaux, la réfection de voiries communales et chemins ruraux, le renouvellement du matériel informatique obsolète, l'installation du WI-FI dans les salles de fêtes, l'acquisition de nouveau matériel roulant (tractopelle), la pose de l'adressage et la création de dalles pour l'accueil des abris bus.

Concernant l'eau et l'assainissement : réalisation des études nécessaires à l'établissement du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :**Fonctionnement**

Recettes		2023	Dépenses		2023
70 Produits des services		51 546.34 €	011 Charges à caractère général		352 621.53 €
73 Impôts et taxes		651 090.17 €	012 Charges de personnel		587 840.55 €
74 Dotations, subv., particip.		654 060.57 €	014 Atténuations de produits		40 724.00 €
75 Autres produits de gestion courante		183 583.06 €	65 Autres charges de gestion courante		200 090.63 €
76 Produits financiers		00.00 €	66 Charges financières		32 116.18 €
77 Produits exceptionnels		135 135.92 €	67 Charges exceptionnelles		540.00 €
013 Atténuations de charges		10 061.58 €	68. Dotations aux amortissements		0 €
002 Excédent fonctionnement reporté (pour information)		103 483.77€	042. Opérations d'ordre de transfert entre sections		141 707.11 €
Recettes d'ordre		0.00 €			
TOTAL		1 685 477.64 €	TOTAL		1 355 640.00 €

Investissement

Recettes		2023	Dépenses		2023
13 Subventions		55 659.27 €	20 Immobilisations incorporelles		0 €
16 Emprunts		0 €	204 Subventions d'équipement		0 €
10 FCTVA, taxe d'aménagement		89 374.80 €	21 Immobilisations corporelles		0 €
1068 Affectation réserves		469 488.68 €	23 Immobilisations en cours		0
165 Dépôts et cautions		412.32 €			
021 virement de la section de fonct		0 €	16 Emprunts		111 629.18 €
024 cessions d'immobilisations		80 000.00 €	040 Opérations d'ordre		0 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		141 707.11 €	001 Déficit reporté (pour information)		293 207.68 €
TOTAL		756 642.18 €	TOTAL		584 176.80 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 355 640.00 €	1 685 477.64 €	584 176.80 €	765 642.18 €
Eau	263 891.56 €	263 923.30 €	140 844.41 €	94 951.42 €
Assainissement	51 963.95 €	52 005.56 €	64 000.79 €	34 592.46 €
Bâtiment stockage	11 153.79 €	30 528.77 €	22 954.77 €	22 192.87 €
Lotissement du Petit Bois	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	1 682 649.30€	2 031 935.27€	811 976.77 €	917 378 .93 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taux d'imposition 2023 :

Taxe foncière propriétés bâties : 37.37 % (taux communal 13,81 / taux départemental 23.56 %).

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

Taxe d'habitation : 9.81 %

6 / Principaux ratios 2023 :

	Montant global commune	Montant /habitant	/		
			Départ	Région	National
Excédent brut de fonctionnement	369 065	363	309	223	194
Résultat comptable	329 838	325	266	196	171
Capacité d'autofinancement brute	345 472	340	282	207	183
Capacité d'épargne nette	234 998	231	162	121	112
Encours des dettes bancaires	892 789	879	989	701	560
Annuité des dettes bancaires	142 590	140	144	143	84

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel en 2023 :

La commune a employé 12 agents titulaires, 11 agents contractuels et 5 emplois saisonniers.

Le montant des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2023 s'élèvent à 584 606 euros .

	2023
Charges de personnel	584 606
Personnel titulaire	266 700
Personnel contractuel	125 058
Dont Cotisations sociales	179 338
URSSAF	85 072
Retraite	68 751
ASSEDIC	5 153
Maintien de salaire	20 362

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 16
(dont votes par procuration)
VOTES : Pour : 16 Contre : 0
Date de convocation : 25/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT DE STOCKAGE

Seance du 11 avril 2024

Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FALCON, Première Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023
Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 174,86 €	22 192,87 €		22 192,87 €	13 174,86 €
Opérations de l'exercice	11 153,79 €	30 528,77 €	22 954,77 €	22 192,87 €	34 108,56 €	52 721,64 €
TOTAUX	11 153,79 €	43 703,63 €	45 147,64 €	22 192,87 €	56 301,43 €	65 896,50 €
Résultats de clôture		32 549,84 €	22 954,77 €			9 595,07 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	11 153,79 €	43 703,63 €	45 147,64 €	22 192,87 €	56 301,43 €	65 896,50 €
RESULTATS DEFINITIFS		32 549,84 €	22 954,77 €			9 595,07 €

2° Constate que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors la présence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe bâtiment de stockage.

Etaient présents : RIVIERE Romuald(Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien

Absent excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Date de publication : le 25/04/24

Date d'expédition en sous préfecture :

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 16
(dont votes par procuration)
 VOTES : Pour : 16 Abst : 0 Contre : 0
 Date de convocation : 25/03/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

Séance du 11 avril 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FALCON, Première Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	2 861,83 €				2 861,83 €	139 757,18 €
Opérations de l'exercice	51 963,95 €	52 005,56 €	64 000,79 €	34 592,46 €	115 964,74 €	86 598,02 €
TOTAUX	54 825,78 €	52 005,56 €	64 000,79 €	174 349,64 €	118 826,57 €	226 355,20 €
Résultats de clôture	2 820,22 €		13 800,00 €	110 348,85 €	13 800,00 €	107 528,63 €
Restes à réaliser			77 800,79 €	53 733,00 €	132 626,57 €	53 733,00 €
TOTAUX CUMULEES	54 825,78 €	52 005,56 €	77 800,79 €	228 082,64 €	132 626,57 €	280 088,20 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 820,22 €			150 281,85 €		147 461,63 €

2° Constate que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors la présence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe Assainissement.

Etaient présents : RIVIERE Romuald(Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULLER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien

Absent excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULLER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Date de publication : le 25/04/24

Date d'expédition en sous préfecture :

Pour expédition conforme,
 Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 16 <i>(dont 4 votes par procuration)</i>
VOTES : Pour : 16 Abst : 0 Contre : 0
Date de convocation : 25/03/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

Séance du 11 avril 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FALCON, Première Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		12 018,34 €		208 157,75 €		220 176,09 €
Opérations de l'exercice	263 891,56 €	263 923,60 €	140 844,41 €	94 951,42 €	404 735,97 €	358 875,02 €
TOTAUX	263 891,56 €	275 941,94 €	140 844,41 €	303 109,17 €	404 735,97 €	579 051,11 €
Résultats de clôture		12 050,38 €		162 264,76 €		174 315,14 €
Restes à réaliser			133 165,41 €	104 811,50 €	133 165,41 €	104 811,50 €
TOTAUX CUMULES	263 891,56 €	275 941,94 €	274 009,82 €	407 920,67 €	537 901,38 €	683 862,61 €
RESULTATS DEFINITIFS		12 050,38 €		133 910,85 €		145 961,23 €

2° Constate que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors la présence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe Eau.

Etaient présents : RIVIERE Romuald(Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADÉ Gérard, DELMAS Sébastien, TROULLER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien

Absent excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULLER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Date de publication : le 25/04/24

Date d'expédition en sous préfecture :

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 (dont votes par procuration)
 VOTES : Pour : 16 Abst : 0 Contre : 0
 Date de convocation : 25/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PETIT BOIS

Séance du 11 avril 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FALCON, Première Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	- €	- €	17 782,95 €	- €	17 782,95 €	- €
TOTAUX	- €	- €	17 782,95 €	- €	17 782,95 €	- €
Résultats de clôture			17 782,95 €		17 782,95 €	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	- €	- €	17 782,95 €	- €	17 782,95 €	- €
RESULTATS DEFINITIFS			17 782,95 €		17 782,95 €	- €

2° Constate que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors la présence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe Lotissement.

Etaient présents : RIVIERE Romuald(Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent, VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULLADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULLER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent excusé : CHASTANG Julien

Absent excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULLER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Date de publication : le 25/04/24

Date d'expédition en sous préfecture :

Pour expédition conforme,
 Le Maire,



COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2024

**concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
 budget principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE,
 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2023,
 Considérant que la section d'investissement présente, compte tenu des restes à réaliser,
 un déficit de 239691,72 €,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
 Constatant que le Compte administratif présente :
 un excédent d'exploitation de 433 321,41 €,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

POUR MEMOIRE		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		293207,68
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		103483,77
Plus-values de cession des éléments d'actif		
Virement à la section d'investissement		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (A) :	EXCEDENT DEFICIT	312579,11
1 - EXCEDENT AU 31.12.2023 (A+C) :		
- affectation obligatoire :		
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
* aux réserves réglementées (Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		
* à l'exécution du virement à la section d'investissement		
- solde disponible affecté comme suit :		
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		239691,72
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		193629,69
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2024)		
2 - DEFICIT AU 31.12.2023 :		
* Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		120742,30
* Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2023)		
Excédent disponible (voir 1- solde disponible)		
3 - Le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté		

Fait et délibéré à Val d'Arcomie, le 11 avril 2024

Le Maire,
 Romuald RIVIERE

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 (dont 4 votes par procuration) VOTES : Pour : 17 Abst. : 0 Contre : 0 Date de convocation : 25/03/2024	Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le 25/04/24. A Val d'Arcomie, le 25/04/24
--	--



COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE - BATIMENT DE STOCKAGE

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2024

**concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
 budget annexe BATIMENT DE STOCKAGE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE,
 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2023,
 Considérant que la section d'investissement présente, compte tenu des restes à réaliser,
 un déficit de 22 954,77 €,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
 Constatant que le Compte administratif présente :
 un excédent d'exploitation de 32 549,84 €,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

<u>POUR MEMOIRE</u>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		22192,87
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		13174,86
Plus-values de cession des éléments d'actif		
Virement à la section d'investissement		22955,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (A) :	EXCEDENT DEFICIT	9595,07
<u>1 - EXCEDENT AU 31.12.2023 (A+C) :</u>		
- affectation obligatoire :		
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
* aux réserves réglementées (Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		
* à l'exécution du virement à la section d'investissement		
- solde disponible affecté comme suit :		
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		22954,77
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		9595,07
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2024)		
<u>2 - DEFICIT AU 31.12.2023 :</u>		
* Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		22954,77
* Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2023)		
Excédent disponible (voir 1- solde disponible)		
<u>3 - Le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté</u>		

Fait et délibéré à Val d'Arcomie, le 11 avril 2024

Le Maire,
 Romuald RIVIERE

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 (dont 4 votes par procuration) VOTES : Pour : 17 Abst. : 0 Contre : 0 Date de convocation : 25/03/2024	Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le 25/04/24 A Val d'Arcomie, le 25/04/24
--	---



COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE - ASSAINISSEMENT

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2024

**concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
 budget annexe ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE,
 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2023,
 Considérant que la section d'investissement présente, compte tenu des restes à réaliser,
 un excédent de 150 281,85 €,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
 Constatant que le Compte administratif présente :
 un déficit d'exploitation de 2 820,22 €,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

<u>POUR MEMOIRE</u>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		2861,83
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		139757,18
Plus-values de cession des éléments d'actif		
Virement à la section d'investissement		8000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (A) :	EXCEDENT DEFICIT	107528,63
<u>1 - EXCEDENT AU 31.12.2023 (A+C) :</u>		
- affectation obligatoire :		
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
* aux réserves réglementées (Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		
* à l'exécution du virement à la section d'investissement		
- solde disponible affecté comme suit :		
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		
		110348,85
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2024)		
<u>2 - DEFICIT AU 31.12.2023 :</u>		
* Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
* Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2023)		
Excédent disponible (voir 1- solde disponible)		
		2820,22
<u>3 - Le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté</u>		

Fait et délibéré à Val d'Arcomie, le 11 avril 2024

Le Maire,
 Romuald RIVIERE

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 (dont 4 votes par procuration) VOTES : Pour : 17 Abst. : 0 Contre : 0 Date de convocation : 25/03/2024	Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le 25/04/24 A Val d'Arcomie, le 25/04/24
--	---



COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE - EAU

Délibération du Conseil Municipal

**Séance du 11 avril 2024
 concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
 budget annexe EAU**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE,
 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2023,
 Considérant que la section d'investissement présente, compte tenu des restes à réaliser,
 un excédent de 133 910,85 €,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
 Constatant que le Compte administratif présente :
 un excédent d'exploitation de 12 050,38 €,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

<u>POUR MEMOIRE</u>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur FONCT)		12018,34
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur INV)		208157,75
Virement à la section d'investissement		
RESULTAT DE L'EXERCICE (A) :	EXCEDENT DEFICIT	174315,14
1 - EXCEDENT AU 31.12.2023 (A+C) :		
- affectation obligatoire :		
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
* aux réserves réglementées (Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		
* à l'exécution du virement à la section d'investissement		
- solde disponible affecté comme suit :		
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur 002)		12050,38
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur 001)		162264,76
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2024)		
2 - DEFICIT AU 31.12.2023 :		
* Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
* Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2023)		
Excédent disponible (voir 1- solde disponible)		
3 - Le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté		

Fait et délibéré à Val d'Arcomie, le 11 avril 2024

Le Maire,
 Romuald RIVIERE

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 (dont 4 votes par procuration) VOTES : Pour : 17 Abst. : 0 Contre : 0 Date de convocation : 25/03/2024	Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le 25/04/24 A Val d'Arcomie, le 25/04/24
--	---



COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE - LOTISSEMENT

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2024

**concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
 budget annexe LOTISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE,
 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2023,
 Considérant que la section d'investissement présente, compte tenu des restes à réaliser,
 un déficit de 17 782,95 €,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
 Constatant que le Compte administratif présente :
 un excédent d'exploitation de 0 €,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	17782,95
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (A) :	EXCEDENT
	DEFICIT
	0,00
	17782,95
1 - EXCEDENT AU 31.12.2023 (A+C) :	0,00
- affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées (Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
- solde disponible affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2024)	
2 - DEFICIT AU 31.12.2023 :	
* Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
* Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 2023)	
Excédent disponible (voir 1- solde disponible)	
3 - Le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté	

Fait et délibéré à Val d'Arcomie, le 11 avril 2024

Le Maire,
 Romuald RIVIERE

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 (dont 4 votes par procuration) VOTES : Pour : 17 Abst. : 0 Contre : 0 Date de convocation : 25/03/2024	Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le 25/04/24 A Val d'Arcomie, le 25/04/24
--	---



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE****Séance du 11 AVRIL 2024****Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17**

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER
MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS
MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget primitif 2024 – Budget principal.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget principal de la Commune qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<i>Dépenses :</i>	1 741 792.26 €
<i>Recettes :</i>	1 741 792.26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<i>Dépenses :</i>	1 396 809.11 €
<i>Recettes :</i>	1 396 809.11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 – budget principal arrêté tel que présenté ci-dessus.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

**LE MAIRE
RIVIERE Romuald**

ETAT SPECIAL DES SECTIONS DE COMMUNES

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Art	LIBELLES	Section de Charmensac de Loubaresse	Section de Bournoncles et La Brugère	Section du Bourg de Loubaresse	Section Les Baraques et Clavières d'Outre
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	301,08 €	47 349,79 €	243,65 €	6 286,33 €
011		Charges à caractère général	65,00 €	47 349,79 €	243,65 €	6 286,33 €
	63512	Taxes foncières	65,00 €	257,00 €	23,00 €	247,00 €
	6188	Autres charges		47 092,79 €	220,65 €	6 039,33 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté	236,08 €			
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	301,08 €	47 349,79 €	243,65 €	6 286,33 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	191,16 €	0,00 €		0,00 €
75		Autres produits de gestion courante	109,92 €		73,68 €	
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté		47 349,79 €	169,97 €	6 286,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT			2,00 €	
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles			2,00 €	
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT			2,00 €	
001		Excédent d'investissement reporté			2,00 €	
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Pidières	Section du Terran	Section Pouze, Le Terran et Clavières d'Outre	Section de La Bessaie Fombade
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 218,84 €	947,00 €	178,67 €	0,00 €
011		Charges à caractère général	2 218,84 €	124,00 €	43,00 €	0,00 €
	63512	Taxes foncières	20,00 €	124,00 €	43,00 €	0,00 €
	6188	Autres charges	2 198,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté		823,00 €	135,67 €	
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 218,84 €	947,00 €	178,67 €	0,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	947,00 €	178,67 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté	2 218,84 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Pouze	Section de Lair	Section de Clavières d'Outre et Terran	Section de La Bessaire
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	186,25 €	0,00 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	0,00 €	91,00 €	0,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	0,00 €	95,25 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté				
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	186,25 €	0,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté			186,25 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Valadour	Section de Clavières d'Outre	Section des Angles	Section d'Auriac et La Borde
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	7 104,28 €	0,00 €	6 952,00 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	7 104,28 €	0,00 €	6 952,00 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	32,00 €	0,00 €	294,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	7 072,28 €	0,00 €	6 658,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté		0,00 €		0,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	7 104,28 €	0,00 €	6 952,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante		0,00 €		
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté		7 104,28 €		6 952,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Champiols	Section du Chassan et du Bourg de Faveroles	Section Chassan, Bourg de Faveroles et Les Ollières	Section de Fontblave
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	290,25 €	130,00 €	0,00 €	349,00 €
011		Charges à caractère général	290,25 €	130,00 €	0,00 €	44,00 €
	63512	Taxes foncières	21,00 €	0,00 €	0,00 €	44,00 €
	6188	Autres charges	269,25 €	130,00 €	0,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté				305,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	290,25 €	130,00 €	0,00 €	349,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	349,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté	290,25 €	130,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Fondières, Maladet, Juny et Lespinas	Section de Pouzols	Section de Juny et Maladet	Section de La Glève
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	218,00 €	155,00 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	24,00 €	16,00 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	0,00 €	24,00 €	16,00 €
	6188	Autres charges				
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté			170,00 €	123,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	218,00 €	155,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	218,00 €	155,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de La Lébrine	Section de La Lébrine et La Loubeyre	Section de Lespinas	Section de La Loubeyre
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 408,00 €	0,00 €	24,00 €	50,00 €
011		Charges à caractère général	2 408,00 €	0,00 €	12,00 €	13,00 €
	63512	Taxes foncières	12,00 €	0,00 €	12,00 €	13,00 €
	6188	Autres charges	2 396,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté			12,00 €	37,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 408,00 €	0,00 €	24,00 €	50,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	24,00 €	50,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté	2 408,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de La Loubeyre et Pissarelle	Section du Vialard	Section de Maladet, Lespinas et La Foulière	Section de Montchanson
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	62,00 €	857,00 €	152,00 €	533,00 €
011		Charges à caractère général	13,00 €	857,00 €	18,00 €	72,00 €
	63512	Taxes foncières	13,00 €	50,00 €	18,00 €	72,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	807,00 €	0,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté	49,00 €		134,00 €	461,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	62,00 €	857,00 €	152,00 €	533,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	62,00 €	0,00 €	152,00 €	533,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté		857,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section du Tourral	Section du Chauvel	Section de La Brugère	Section de La Prade
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	2 373,00 €	191,00 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	2 373,00 €	26,00 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	0,00 €	39,00 €	26,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	0,00 €	2 334,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté				165,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	2 373,00 €	191,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	191,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté			2 373,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Mallet	Section Estrémiac & Baraque du Roc	Section du Chizolet	Section de Falcimagne
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	463,84 €	1 426,00 €	107,37 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	23,00 €	1 426,00 €	107,37 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	23,00 €	39,00 €	12,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	0,00 €	1 387,00 €	95,37 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté		440,84 €		0,00 €
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	463,84 €	1 426,00 €	107,37 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	463,84 €	0,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				34,04 €
	757	convention pâturage BAUMELLE Nicolas				34,04 €
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté			1 426,00 €	73,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Lascou	Section du Monteillon	Section de Pratgibert	Section de Recoux
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	725,01 €	0,00 €	0,00 €	232,00 €
011		Charges à caractère général	725,01 €	0,00 €	0,00 €	232,00 €
	63512	Taxes foncières	12,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
	6188	Autres charges	713,01 €	0,00 €	0,00 €	192,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté				
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	725,01 €	0,00 €	0,00 €	232,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté	725,01 €			232,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Romagnac	Section du Saladou	Section de La Chassagne	Section de La Fage
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	498,00 €	172,50 €	0,00 €	690,00 €
011		Charges à caractère général	26,00 €	172,50 €	0,00 €	690,00 €
	63512	Taxes foncières	26,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	172,50 €	0,00 €	690,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté	472,00 €			
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	498,00 €	172,50 €	0,00 €	690,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	498,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté		172,50 €		690,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section du Bourg de Saint- Just	Section de La Bessière	Section de Rageac	Section de Sanières
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	35,00 €	263,00 €	0,00 €
011		Charges à caractère général	0,00 €	14,00 €	41,00 €	0,00 €
	63512	Taxes foncières	0,00 €	14,00 €	41,00 €	0,00 €
	6188	Autres charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté		21,00 €	222,00 €	
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	35,00 €	263,00 €	0,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	0,00 €	35,00 €	263,00 €	0,00 €
75		Autres produits de gestion courante				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de La Roche	Section du Bourg de Saint-Marc	Section des Mazes	Section de Clavières Pouze
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	134,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011		Charges à caractère général	21,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	63512	Taxes foncières	21,00 €	0,00 €	0,00 €	
	6188	Autres charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté	113,00 €			
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	134,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations	134,00 €	0,00 €	0,00 €	
75		Autres produits de gestion courante				0,00 €
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté				0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

15108

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.		LIBELLES	Section de Lascoux la Baraque	Section de Lascoux la Baraque		
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	63,10 €			
011		Charges à caractère général	63,10 €			
	63512	Taxes foncières				
	6188	Autres charges	63,10 €			
012		Charges de personnel et frais assimilés				
65		Autres charges de gestion courante				
66		Charges financières				
67		Charges exceptionnelles				
68		Dotations aux amortissements et provisions				
023		Virement à la section d'investissement				
002		Déficit de fonctionnement reporté				
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	63,10 €			
70		Produits des services, du domaine				
71		Vente de terrains				
72		Travaux en régie				
73		Impôts et taxes				
74		Dotations, subventions, participations				
75		Autres produits de gestion courante	31,55 €			
	757	Location parcelles Champrojet Faverolles				
	757	convention pâturage GAEC des Sous Bois				
	757	convention pâturage LAUSSEL Elodie				
76		Produits financiers				
77		Produits exceptionnels				
78		Reprise sur dotation aux amortissements et prov.				
002		Excédent antérieur reporté	31,55 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001		Déficit antérieur reporté				
20		Immobilisations incorporelles				
21		Immobilisations corporelles				
23		Immobilisations en cours				
16		Remboursement d'emprunts et dettes				
		RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001		Excédent d'investissement reporté				
1068		Excédent de fonctionnement capitalisé				
164		Emprunts auprès d'établissements de crédit				
021		Virement de la section de fonctionnement				

NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Au 01 janvier 2022, les quatre communes déléguées ont été supprimées et leurs mairies annexes sont devenues des annexes de la mairie, celle-ci étant située au bourg de Loubaresse.

Suite au dernier recensement, la population totale de Val d'Arcomie est de 995 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 289 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles.

La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles indépendantes sur 2 sites et regroupant près d'une soixantaine d'élèves, 2 agences postales communales (à St-Just et Faverolles), 2 campings, 2 aires de service pour camping-cars, environ 20 locations meublées, 1 piscine découverte, 1 terrain de tennis, 2 terrains de football, 3 terrains multisports, une laverie, une bibliothèque. Elle gère une trentaine d'appartements locatifs, ainsi que des locations de garage. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques avec une base de loisirs de pleine nature au Cheylet, une base nautique au pied du Viaduc de Garabit ainsi qu'un centre équestre à Estrémiac.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval ainsi qu'au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Elle est membre des communes forestières de France. Elle est également labellisée station verte.

Outre le budget principal, la commune gère 4 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2024 :

Les dépenses prévisionnelles d'équipement tous budgets confondus s'élèvent à 1 560 739,96 €. Les principales réalisations prévues sont :

La fin des travaux de réfection de l'étanchéité et de la stabilité du bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Just ainsi que le changement de la porte d'entrée, la rénovation complète du bloc sanitaire du camping de Saint-Just ; le renouvellement de jeux au camping de St Just, la réalisation d'une étude de programmation pour définir le programme de travaux pour la salle multi activités de Saint-Just (rdc de l'annexe de la mairie), la rénovation du réseau électrique des bâtiments communaux (camping, piscine, terrain de foot) à St Just, la mise en place d'un éclairage solaire LED pour le terrain de pétanque de La Bessaie.

La réalisation de la deuxième et dernière tranche de travaux pour la mise en conformité de l'école de Loubaresse, l'extension de la salle des fêtes de Loubaresse afin de disposer de locaux pour le matériel de la salle et pour l'association des parents d'élèves et le comité des fêtes, la poursuite des études pour la rénovation de la mairie, la viabilisation des parcelles (acquises en 2022) dans le bourg de Loubaresse, l'aménagement du jardin de souvenir à St Just.

La maintenance du parc de matériel roulant, le renouvellement du matériel informatique obsolète, la poursuite de la réfection des voiries communales et chemins ruraux, la réalisation de pistes forestières à Auriac afin de pouvoir entretenir et exploiter les forêts communales, la mise en œuvre de l'adressage sur les communes de Loubaresse, St Just et St Marc, celle pour la commune de Faverolles étant déjà en place.

Concernant l'eau et l'assainissement : cette année verra la poursuite des études nécessaires à l'établissement du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement. Nous prévoyons également les études pour la réalisation d'un nouveau forage afin de sécuriser la distribution d'eau sur la commune, en trouvant de nouvelles ressources.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :**Fonctionnement**

Recettes		2024	Dépenses		2024
70 Produits des services		55 184.00 €	011 Charges à caractère général		430 501.45 €
73 Impôts et taxes		599 447.00 €	012 Charges de personnel		553 854.00 €
74 Dotations, subv., particip.		647 231.57 €	014 Atténuations de produits		40 724.00 €
75 Autres produits de gestion courante		186 300.00 €	65 Autres charges de gestion courante		307 962.11 €
76 Produits financiers		00.00 €	66 Charges financières		29 730.69 €
77 Produits exceptionnels		48 000.00 €	67 Charges exceptionnelles		500.00 €
013 Atténuations de charges		12 000.00 €	68.Dotations aux amortissements		7 325.10 €
002 Excédent fonctionnement reporté		193 629.69€	023 Virement à la section d'investissement		371 194,91 €
Recettes d'ordre		0.00 €			
TOTAL		1 741 792.26 €	TOTAL		1 741 792.26 €

Investissement

Recettes		2024	Dépenses		2024
13 Subventions		525 597.38 €	20 Immobilisations incorporelles		38 392.37 €
16 Emprunts		173 000.00 €	204 Subventions d'équipement		15 110.00 €
10 FCTVA, taxe d'aménagement		€	21 Immobilisations corporelles		269 775.88 €
1068 Affectation réserves		239 691.72 €	23 Immobilisations en cours		855 895.29 €
165 Cautions		€	165 Cautions		1 165.00 €
021 virement de la section de fonct		371 194.91 €	16 Emprunts		95 788.27 €
024 cessions d'immobilisations		80 000.00 €	040 Opérations d'ordre		€
040 Dotations aux amortissements		7 325.10 €	001 Déficit reporté		120 742.30 €
TOTAL		1 396 809.11 €	TOTAL		1 396 809.11 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 741 792.26 €	1 741 792.26 €	1 396 809.11 €	1 396 809.11 €
Eau	321 244.57 €	321 244.57 €	387 490.48 €	387 490.48 €
Assainissement	56 318.54 €	56 318.54 €	198 674.31 €	198 674.31 €
Bâtiment stockage	65 390.10 €	65 390.10 €	61 962.88 €	61 962.88 €
Lotissement du Petit Bois	17 782.95 €	17 782.95 €	17 782.95 €	17 782.95 €
TOTAL	2 202 528.42€	2 202 528.42€	2 062 719.73 €	2 062 719 .73 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Comme s'était engagée l'équipe municipale depuis 2020, les taux d'imposition 2024 ne changeront pas :

Taxe foncière propriétés bâties : 37.37 % (taux communal 13,81 / taux départemental 23.56 %).

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

Taxe d'habitation : 9.81%

6 / Principaux ratios 2023 :

	Montant global commune	Montant /habitant	Données comparatives		
			/ Département	/ Région	/ National
Excédent brut de fonctionnement	369 065	363	309	223	194
Résultat comptable	329 838	325	266	196	171
Capacité d'autofinancement brute	345 472	340	282	207	183
Capacité d'épargne nette	234 998	231	162	121	112
Encours des dettes bancaires	892 789	879	989	701	560
Annuité des dettes bancaires	142 590	140	144	143	84

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 10 agents titulaires dont un départ en mars 2024 et un départ à la retraite en juillet 2024, 8 agents contractuels dont un recrutement d'un agent technique en cours et 5 emplois saisonniers.

Le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2024 s'élèvent à 553 854.00 € pour 584 606 en 2023.

	2023	2024
Charges de personnel	584 606	553 854
Personnel titulaire	266 700	235 000
Personnel contractuel	125 058	125 000
Dont Cotisations sociales	179 338	180 262
URSSAF	85 072	86 000
Retraite	68 751	68 750
ASSEDIC	5 153	5 150
Maintien de salaire	20 362	20 362

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE**

Séance du 11 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER
MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS
MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget primitif 2024 – Budget annexe du Bâtiment de stockage.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget annexe du Bâtiment de stockage qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<i>Dépenses :</i>	65 390.10 €
<i>Recettes :</i>	65 390.10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<i>Dépenses :</i>	61 962.88 €
<i>Recettes :</i>	61 962.88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 – budget annexe du Bâtiment de stockage tel que présenté ci-dessus.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

**LE MAIRE
RIVIERE Romuald**

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE****Séance du 11 AVRIL 2024****Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17**

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget primitif 2024 – Budget annexe de l'Assainissement.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget annexe de l'Assainissement qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 56 318.54 €

Recettes : 56 318.54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 198 674.31 €

Recettes : 198 674.31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 – budget annexe de l'Assainissement tel que présenté ci-dessus.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024

Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

**LE MAIRE
RIVIERE Romuald**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE****Séance du 11 AVRIL 2024****Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17**

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget primitif 2024 – Budget annexe de l'Eau.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget annexe de l'Eau qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 321 244.57 €

Recettes : 321 244.57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 387 490.48 €

Recettes : 387 490.48 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 – budget annexe de l'Eau tel que présenté ci-dessus.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

**LE MAIRE
RIVIERE Romuald**

Séance du 11 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17

L'an deux mille vingt trois et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Étaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien.

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER
MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS
MALLET Joelle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget primitif 2024 – Budget annexe du Lotissement « du Petit Bois ».

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement « du Petit Bois » qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<i>Dépenses :</i>	17 782.95 €
<i>Recettes :</i>	17 782.95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<i>Dépenses :</i>	17 782.95 €
<i>Recettes :</i>	17 782.95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 – budget annexe du Lotissement « du Petit Bois » tel que présenté ci-dessus.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

LE MAIRE
RIVIERE Romuald



Séance du 11 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17

L'an deux mille vingt quatre et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoint), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent : CHASTANG Julien

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joëlle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Mise en conformité des 2 salles de classe et remplacement de l'escalier du 1^{er} étage du groupe scolaire de Loubresse
Résultat de l'appel d'offres – Procédure adaptée.
Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Val d'Arcomie a souhaité engager une Mise en conformité des 2 salles de classe et remplacement de l'escalier du 1^{er} étage du groupe scolaire de Loubresse dans la continuité des travaux de mise en accessibilité du bâtiment.

Pour ce faire, la commune a lancé une consultation pour recruter les entreprises de travaux sur la base d'un dossier élaboré par le maître d'œuvre de l'opération. La consultation comporte 3 lots distincts pour un montant total estimé à 39 322.80 € HT (en plus option 1 et 2 : 5 855 € HT)

La consultation s'est déroulée du 12/02/2024 au 04/03/2024 à 12h00. L'avis d'appel public a été mis en ligne sur le profil acheteur de la commune.

Monsieur le Maire invite les membres de l'assemblée à prendre connaissance des conclusions de l'analyse des offres et à délibérer.

Après présentation du rapport d'analyse des offres et suite à négociation du Lot 2.

Au vu du tableau récapitulatif des offres (ci-joint) établi par le maître d'œuvre,

le Conseil Municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** les marchés aux entreprises suivantes :

Désignation des lots	Entreprise retenues	Montant du marché HT
Lot n°1 : Menuiseries intérieures	SARL MENUISERIE DE LA FLORIZANE	6 853.80 €
Lot n°2 : Plâtrerie – Peinture - Plafonds	Entreprise BELHAIRE Jérémy	25 072.00 €
Lot n°3 : Electricité – Courants forts et faibles – Plomberie	SAS TARDIEU Joël	5 527.56 € option 1 : 873.62 € option 2 : 2 486.62 €

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 015-200054104-20240411-18_11042024-DE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants à un montant total de **40 813.60 € HT** ainsi que toute décision concernant son exécution, son règlement, ainsi que le(s) avenant(s) éventuels, lorsque les crédits sont inscrits au budget (en référence à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales).

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

LE MAIRE
RIVIERE Romuald

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR, le





SCP. d'ARCHITECTURE
Eric ALLEGRE
Pierre ESCHALIER
Architectes D.P.L.G.
11, Rue du Docteur Lionnet
15100 SAINT-FLOUR
Tel. : 04.71.60.03.05
10, Rue de la Mairie
15230 PIERREFORT
Tel. : 04.71.23.38.31
allegre-eschaliere@archis-15.fr

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 015-200054104-20240411-18_11042024-DE

Saint-Flour, le 5 mars 2024

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

Projet de mise en conformité des 2 salles de classe et remplacement de l'escalier vers le 1er étage du Groupe Scolaire Loubaresse - 15320 VAL D'ARCOMIE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OFFRES suite à négociation du lot 2 Plâtrerie - Peinture - Plafond

N°	LOTS	ESTIMATION AGENCE HT	ENTREPRISES	MONTANT HT A L'OUVERTURE DES PLIS	MONTANT H.T. APRES ANALYSE DES OFFRES	T.V.A. 20%	MONTANT T.T.C.
1	MENUISERIES INTÉRIEURES	6 596,30 €	MENUISERIE FLORIZANE	6 853,80 €	6 853,80 €	1 370,76 €	8 224,56 €
2	PLATRIERIE - PEINTURE - PLAFONDS	24 402,50 €	BELHAIRE Jérémy	25 072,00 €	25 072,00 €	5 014,40 €	30 086,40 €
3	ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES - PLOMBERIE	8 324,00 €	TARDIEU	5 527,56 €	5 527,56 €	1 105,51 €	6 633,07 €
		Option 1 : 873,62 €	Option 1	873,62 €			
		Option 2 : 2 486,62 €	Option 2	2 486,62 €			
		Option 2 : 4 720,00 €	MOURGUES	8 496,50 €	8 496,50 €	1 699,30 €	10 195,80 €
		Option 1 : 1 141,20 €	Option 1	1 141,20 €			
		Option 2 : 4 820,00 €	Option 2	4 820,00 €			

Option 1 : Dépose des installations électriques existantes

Option 2 : Distribution petit appareillage - appareils d'éclairage

Séance du 11 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17

L'an deux mille vingt quatre et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoint), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joëlle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Mise en conformité des 2 salles de classe et remplacement de l'escalier du 1^{er} étage du groupe scolaire de Loubaresse
Demande de subvention REGION AURA au titre du Bonus Ruralité

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Mise en conformité des 2 salles de classe et remplacement de l'escalier du 1^{er} étage du groupe scolaire de Loubaresse ; ces travaux sont réalisés dans la continuité des travaux de mise en accessibilité du bâtiment.

Suite à la consultation d'entreprises, le montant HT des travaux s'élève à :

	Montant HT	Base de subventio
Lot 1 - MENUISERIES INTERIEURES	6 853.80 €	6 853.80 €
Lot 2 - PLATRERIE-PEINTURE- PLAFONDS	25 072.00 €	20 331.00 €
Lot 3 - ELECTRICITE -Courants forts et faibles- Plomberie	8 887.80 €	7 972.20 €
INGENIERIE	6 950.00 €	6 950.00 €
Total	47 762.80 € HT	42 107.00 € HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **SOLLICITE** auprès de la **REGION AURA au titre du Bonus Ruralité** une demande de subvention à hauteur de 20% du montant de base des travaux

- **DECIDE** du plan de financement suivant :

REGION 2024 : 8 421.40 €
DETR 2023 accordée : 14 318.00 €
Fonds propres : 25 023.40 €

Les travaux sont prévus à l'été 2024 et d'une durée de 2 mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 015-200054104-20240411-19_11042024-DE

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

LE MAIRE
RIVIERE Romuald



Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25 04/2024 qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024 Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR, le

Maître d'Ouvrage :

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

Projet :

Extension de la Salle Polyvalente

Loubaresse - 15320 VAL D'ARCOMIE

AVENANT N°1 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Lot 6 MENUISERIES INTERIEURES

ENTRE :

COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

Représentée par Monsieur Romuald RIVIERE, Maire

d'une part,

ET

SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE

4 Zi de la Florizane - 15100 SAINT-FLOUR

d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet des travaux en moins value (remplacement huisserie porte existante par un ensemble bloc-porte) et des travaux supplémentaires (habillage protection décors en soubassement du mur d'entrée),

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT :

L'article 2 du marché initial est modifié pour tenir compte de ces travaux supplémentaires suivant devis n°753 du 17 avril 2024.

Montant de l'Avenant :

	HT	TVA 20 %	TTC
Avenant n°1	603,00 €	120,60 €	723,60 €
TOTAL	603,00 €	120,60 €	723,60 €

Le montant fixé à l'article 2 du marché est porté de :

	HT	TVA 20 %	TTC
Marché initial	9 003,20 €	1 800,64 €	10 803,84 €
Avenant n°1	603,00 €	120,60 €	723,60 €
TOTAL	9 606,20 €	1 921,24 €	11 527,44 €

ARTICLE 3 : DELAIS :

Les délais restent inchangés.

ARTICLE 4 : CLAUSES PARTICULIERES :

Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original

Fait à Loubaresse, le

Monsieur Romuald RIVIERE

SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE

MENUISERIE DE LA FLORIZANE
ZI la Florizane
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04 71 60 37 21 - Fax : 04 71 60 41 84
Siret : 491 301 543 0019 - APE : 4332A

Hirard



MENUISERIE DE LA FLORIZANE

S.A.S AU CAPITAL DE 60 000 €
4 ZI la Florizane – 15100 SAINT FLOUR
Tél. 04 71 60 37 21 – Fax 04 71 60 41 84
e-mail : menuiserie dela florizane@orange.fr

N° RGE E-E48580

Qualifications **QUALIBAT 2301, 3511 PROB et 4322**
AXA France – Agence HUGONENC et FORETNEGRE à AURILLAC

Envoyé en préfecture le 25/04/2024
Reçu en préfecture le 25/04/2024
Publié le
ID : 015-200054104-20240411-20_11042024-DE



Commune de VAL D'ARCOMIE

BOURG DE LOUBARESSE
15320 VAL D'ARCOMIE

SAINT FLOUR, le 17 avril 2024

DEVIS ESTIMATIF

Référence : 00000753

N/Réf. :

SALLE POLYVALENTE DE LOUBARESSEE

DEVIS POUR TRAVAUX DE MENUISERIES LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES

RCS AURILLAC 491 301 545 – APE 4332A – SIRET 491 301 545 00019 – N° ITVA : FR 26 491 301 545
CA 16806 04821 29677165001 58 – BP 16807 00397 4032118850654

CONDITION D'EXECUTION ET DE REGLEMENT DES TRAVAUX SUIVANT NORME AFNOR NF P03-001 :

En l'absence de précision dans le présent contrat, la norme AFNOR NF P03-001, de décembre 2000, vaut pièce contractuelle complémentaire.

Commune de VAL D'ARCOMIE

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
TRAVAUX EN MOINS VALUE : 6.2.1.3. Remplacement huisserie/porte existante par un ensemble bloc porte 83 * 204 CF EI30 + ferme porte.	U	-1,00	970,00	-970,00
TRAVAUX EN PLUS VALUE : Habillage protection décors en soubassement du mur d'entrée (dégagement) sur une longueur de 3.96x1.00 de Hauteur et 2 retours de 0.60 sur 1.00 de hauteur. compris habillage bas de porte sur une hauteur de 0.40.	Ens	1,00	1 573,00	1 573,00
Sous-total				603,00
Total H.T.				603,00
Total T.V.A. 20,00 %				120,60
Total T.T.C.				723,60
TOTAL T.T.C. (Euros)				723,60

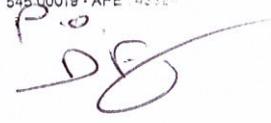
Bon pour Accord.

A : le : / /

Signature Client:

**La Présidente
Emilie ROQUES**

MENUISERIE DE LA FLORIZANE
Zi la Florizane
15100 SAINT-FLOUR
Tél: 04 71 60 37 21 - Fax : 04 71 60 37 21
Siret : 491 301 545 00019 - APE 1433Z



Séance du 11 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 17

L'an deux mille vingt quatre et le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERE, Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), VIGIER Arnaud, PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, DELMAS Sébastien, TROULIER Stéphane, TONDUT David, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absent: CHASTANG Julien

Absente excusée : FRONTINI Cécile

Pouvoirs : CHASTANG Jean-Claude donne pouvoir à Stéphane TROULIER

MAGNE Samuel donne pouvoir à Sébastien DELMAS

MALLET Joëlle donne pouvoir à Hervé HUGON

Monsieur David TONDUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : EXTENSION de la salle polyvalente de Loubaresse
Avenant n°1 – Lot 6 Menuiseries intérieures SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'extension de la salle polyvalente de Loubaresse, il y a lieu de procéder à :

- des travaux en moins-values : remplacement huisserie porte existante par un ensemble bloc-porte,
- des travaux supplémentaires: habillage protection décors en soubassement du mur d'entrée.

Cela induit au global une augmentation du montant initial des travaux de **603.00 € HT** d'où la nécessité d'un avenant.

Le montant initial du marché signé avec l'entreprise **SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE** au montant de **9 003.20 € HT** passerait ainsi **avec avenant à 9 606.20 € HT**.

En application de l'article L.2122-21 de Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire de Val d'Arcomie demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer l'avenant n°1 au marché avec l'Entreprise **SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE**

Au vu des éléments exposés et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la nécessité d'un avenant,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer **l'avenant n°1 avec l'entreprise SAS MENUISERIE DE LA FLORIZANE pour un montant de marché avec avenant s'élevant à 9 606.20 € HT soit 11 527.44 € TTC.**

POUR : 17 voix

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 25/04/2024

qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 25/03/2024

Le présent extrait a été transmis à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR, le

LE MAIRE
RIVIERE Romuald

